

Techniques Individuelles de Survie - TIS

Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation aux techniques individuelles de survie (TIS) menant au certificat correspondant.

Texte(s) de référence

? Arrêté du 26 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015, relatif à la délivrance du certificat de formation de base à la sécurité.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Sauver des vies humaines par un apprentissage des techniques individuelles de survie en mer.

? Le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, de prendre les mesures nécessaires en cas d'abandon du navire, d'utiliser et de mettre en pratique les différentes techniques individuelles de survie en mer lui permettant de faire face à ce type de situation.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Tout marin dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis
La formation « techniques individuelles de survie » (TIS) étant un des modules composant le CFBS.

? Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation.

? Aucun prérequis formation.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Satisfaire aux conditions d'aptitude physique fixées par arrêté modifié du 16 avril 1986.

? Avoir suivi la formation et avoir atteint la norme de compétence minimale requise.

? Une évaluation continue est réalisée par les formateurs. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider les acquis. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.

? Formation soumise à une revalidation quinquennale.

Durée, modalités, effectifs par session

- ? **15h** (dont 10h de théorie et 5h d'exercices pratiques).
- ? Formation dispensée en centre, en présentiel, en salle de formation standard et en *milieu marin*.
- ? Les brassières, combinaisons d'immersion sont fournies pour la réalisation des exercices en mer.
- ? Possibilité en INTRA,
- ? de 6 à 16 stagiaires (maximum).



? Formateurs professionnels de la formation pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010)

? Nous consulter.

CONTENU DE LA FORMATION

? Nous consulter, **diverses possibilités de financements existent en fonction de la situation ou du statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre ...)**

- Les différentes situations d'urgences.
- Rôle d'appel et signaux d'alerte.
- Compétence des équipage, importance de la formation et des exercices à bord.
- Consignes destinées à l'équipage et consignes d'urgence.
- Mesures à prendre en cas d'appel aux postes des embarcations et radeaux de sauvetage.
- Mesures à prendre en cas d'abandon du navire.

2. Engins, équipements et moyens de sauvetage à bord des navires

- Types d'engins de sauvetage.
- Moyens de sauvetage individuels.
- Moyens de sauvetage collectifs et méthodes de mise à l'eau.

3. Fonction, usage des éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage

- Fonction et usage de tout le matériel y compris le matériel radioélectrique pouvant être utilisé.

Enseignement théorique (10h)

4. Emplacement des engins de sauvetage individuels

- Les pictogrammes OMI.

5. Les principes concernant la survie

- Mesures à prendre dans l'eau.
- Mesures à prendre à bord d'une embarcation ou radeau de sauvetage.
- Principaux dangers auxquels sont exposés les survivants.

6. Le sauvetage par hélicoptère

- Les méthodes de sauvetage par hélicoptère.
- L'organisation de la recherche et du sauvetage.
- Les moyens de détection et de communication des aéronefs
- Mesures à prendre en cas d'évacuation à partir du navire ou d'un moyen de sauvetage.
- Moyens d'évacuation.

1. Endosser une brassière de sauvetage.

2. Mettre, endosser une combinaison d'immersion.

3. Sauter à l'eau d'une certaine hauteur sans se blesser.

4. Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière ou combinaison d'immersion (*).

Enseignement Pratique (5h)

5. Nager avec ces mêmes équipements (*) seul ou en groupe.

6. Monter dans une embarcation ou radeau de sauvetage à partir d'un navire et de l'eau avec mêmes équipements (*).

7. Prendre les mesures initiales requises lors de l'embarquement dans les embarcations et radeaux en vue d'accroître les chances de survie.

8. Filer une ancre de cape ou une ancre flottante.

9. Faire fonctionner le matériel des radeaux ou embarcations de sauvetage.

10. Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris matériel radioélectrique.

EMBARQUEZ VERS LA COMPÉTENCE MARITIME

